

COMMUNE DE PLOUGONVEN

Département du Finistère  
Arrondissement de Morlaix  
Canton de Plouigneau

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du jeudi 25 janvier 2024

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil municipal de la commune de Plougouven, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 25 janvier 2024 à 19 heures et 30 minutes, sous la présidence de Madame Bernadette AUFFRET, Maire.

<b>Date de convocation :</b> 18 janvier 2024	<b>Sont présent.e.s :</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Mélodie GAGNEUX, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, M. Michel PRIGENT, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD.
<b>Nombre de membres en exercice :</b> 23	<b>Absent.e.s ayant donné procuration :</b>	Mme Claudie FUSTEC à Mme Bernadette AUFFRET Mme Dominique GRALL à M. Pascal BERTHOU Mme Typhaine KERBORIOU à Mme Isabelle CAMENEN Mme Céline MAHÉ à Mme Colette GUILLOUX M. Joël PONTOIZEAU à M. Jean-Pierre LE GALL Mme Micheline QUEÏNNEC à Mme Sophie HÉRAULT
<b>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s :</b> 22	<b>Absent.e.s</b>	Mme Martine CARN

Madame la Maire fait l'appel et déclare la séance ouverte.

Madame Isabelle Camenen indique que Madame Martine Carn est en retard, mais qu'elle est en chemin.

**Approbation du compte-rendu  
de la séance du 7 décembre 2023 du Conseil municipal**

DÉLIBÉRATION N° 2024-01

Mme la Maire rappelle que la séance du 7 décembre 2023 a fait l'objet d'un compte-rendu. Elle demande si des membres souhaitent formuler des observations.

Mme Colette GUILLOUX demande que figure la composition des commissions dans le procès-verbal.

Mme la Maire partage cette proposition et propose de prendre en compte cette correction dans la version finale du compte-rendu.

### DÉCISION

Mme la Maire met au vote le projet de délibération modifiée.

Vote à main levée	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Information relative aux décisions prises par la Maire en vertu des délégations accordées par le Conseil Municipal**

#### DÉLIBÉRATION N° 2024-2

Mme la Maire informe le Conseil municipal des décisions prises conformément à cette délégation.

Le Conseil municipal prend acte.

### **Dépôt de pièces auprès des Archives départementales**

#### DÉLIBÉRATION N° 2024-3

Mme la Maire présente le projet de délibération.  
*Martine Carn est arrivée.*

*Mélodie Gagneux demande si on est obligé de conserver tous ces papiers.*

*Bernadette Auffret confirme que c'est le cas et ajoute que les conditions de conservation au sous-sol de l'ancienne mairie sont loin d'être idéales.*

*Thierry Riou demande si les archives subiront un traitement à leur arrivée aux archives départementales.*

*Guilhem Grimal : les archives contaminées ne sont pas acceptées par le service. Le versement ne concerne que des archives en bon état.*

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Décision sur le vote à bulletin secret de la délibération portant avis sur le projet éolien de la société « VSB » lieu-dit Gaspersn**

DÉLIBÉRATION N° 2024-4

*Mme la Maire, concernée par un principe de déport, se retire de la salle des délibérations.*

*Mme Céline MAHÉ étant également concernée par un principe de déport.*

*Bernadette Auffret ne pourra donc pas non plus voter pour Claudie Fustec qui lui avait donné procuration.*

*Jean Laurent Hamon prend la présidence de la séance. Il rappelle l'historique et les prochaines étapes du processus à partir du document présenté en séance le 7 décembre 2023 par Monsieur Édouard Racapé. Il indique notamment que la population sera invitée à donner son avis sur le projet mi 2025 lors de l'enquête publique.*

*Laurent Thépault : le Conseil municipal va donner un avis, mais c'est le préfet qui décidera en dernier lieu.*

Mérodie Gagneux fait part de son interrogation : comment donner un avis sans disposer des résultats des études ?

Colette Guilloux : il faudrait une réunion publique pour bien expliquer le projet aux habitants.

Laurent Thépault : c'est le rôle de l'enquête publique. Ce qui est demandé au Conseil municipal, c'est un accord de principe.

Mérodie Gagneux demande si le préfet prendra en compte l'avis du Conseil municipal.

Laurent Thépault : oui, il décidera sur la base d'un dossier complet. L'avis du Conseil municipal en fera partie.

Isabelle Camenen : le Conseil municipal donne un avis à chaque étape.

M. Jean Laurent HAMON demande aux membres du Conseil municipal s'ils souhaitent voter au scrutin secret la délibération portant avis sur le projet éolien de la société « VSB » lieu-dit Gaspenn.

M. Jean-Laurent HAMON met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
Pour	Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Mérodie GAGNEUX, Mme Colette GUILLOUX, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michéline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
Contre	M. Jean Laurent HAMON
Abstention	M. Pascal BERTHOU, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, M. Dominique GRALL
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	Mme Bernadette AUFFRET, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Céline MAHÉ (procuration)
Vote à la majorité.	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Avis sur le projet éolien de la société « VSB » lieu-dit Gaspenn**

#### DÉLIBÉRATION N° 2024-5

Mme la Maire, concernée par un principe de déport, s'est retirée de la salle des délibérations. Mme Céline MAHÉ étant également concernée par un principe de déport.

Bernadette Auffret ne pourra donc pas non plus voter pour Claudie Fustec qui lui avait donné procuration.

M. Jean Laurent HAMON a pris la présidence de la séance et présente le projet de délibération.

M. Jean Laurent HAMON met au vote le projet de délibération.

*A l'appel de son nom, chaque membre de l'assemblée dépose un bulletin dans l'urne pour répondre à la question « êtes-vous favorable au projet porté par la société « VSB », et dès lors à la poursuite jusqu'à leur terme des études et des démarches nécessaires à l'aboutissement du projet ».*

*Mme Sophie HÉRAULT pointe les votants.*

*Mme Mélodie GAGNEUX et M. Nicolas INISAN dépouillent les votes.*

<b>Vote au scrutin secret</b>	
Favorable	17
Défavorable	3
Abstention	0
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	Mme Bernadette AUFFRET, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Céline MAHÉ (procuration)
Vote à la majorité.	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Crèche « La baleine bleue » : convention pour les années 2024, 2025 et 2026**

#### DÉLIBÉRATION N° 2024-6

Mme la Maire prend place de nouveau dans la salle des délibérations. Elle reprend la présidence de la séance et présente le projet de délibération.

*Madame la Maire explique que dix familles sont inscrites sur la liste d'attente de la crèche. Yolande de Ternay précise qu'un berceau correspond à 2,8 enfants accueillis. Un gros travail a été mené par les responsables de la structure pour assainir les finances (fermeture un mois l'été, ouvrir plus large en halte-garderie). Il y a aussi un problème de remplissage car les parents peuvent annuler en dernière minute. Globalement, c'est une crèche avec beaucoup de qualités, engagée dans une démarche en faveur d'une alimentation bio et où les parents en difficulté sont favorisés.*

*Bernadette Auffret : deux berceaux supplémentaires ont été créés et seront pris en charge par Plourin-lès-Morlaix.*

*Mme la Maire met au vote le projet de délibération.*

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M.

	Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe pas au vote</b>	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Lutte contre la mэрule et autres parasites xylophages**

DÉLIBÉRATION N° 2024-7

Mme la Maire présente le projet de délibération.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe pas au vote</b>	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Tarifs 2024**

DÉLIBÉRATION N° 2024-8

Mme la Maire présente le projet de délibération.

*Bernadette Auffret précise qu'une partie des tarifs a été votée en décembre. Les tarifs proposés sont en hausse d'environ 2.5 % par rapport à 2023.*

*Elle signale également des différences par rapport aux tarifs des années précédentes, et notamment :*

- *Auparavant, les concessions pour les columbariums et les cavurnes étaient de 20 ans ; elles seront désormais de 15 ou 30 ans conformément à la réglementation (vu dans le cadre de la préparation d'un règlement du cimetière).*
- *Une réservation gratuite de salle a également été prévue pour les associations, sans critère de soirée à but lucratif ou non.*

*Guilhem Grimal indique que les services de la DDFIP invitent à réunir les régies existantes, lorsque c'est possible.*

*Laurent Thépaault : cela va dans le sens de la simplification administrative.*

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe pas au vote</b>	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

## **Rapport d'orientations budgétaires**

DÉLIBÉRATION N° 2024-9

Mme la Maire présente le projet de délibération.

*la Maire reprend le contenu du rapport et rappelle quelques points importants à prendre en compte dans l'élaboration du budget, et notamment :*

- *D'une part : le coût en hausse des assurances, le label « Terre de Jeux », les journées européennes du Patrimoine, le coût de l'électricité et plus généralement de l'énergie, la prise en charge par la commune des salaires des agents du SAAD (service d'aide à domicile), la grille des primes des agents*
- *D'autre part : l'évolution des recettes fiscales, le remboursement par le GCSMS des salaires des agents du SAAD.*
- *Et enfin : le renouvellement du matériel, la sécurisation d'un chemin piéton à la croix de pierre.*

*Pour plus d'informations, se référer au rapport transmis. Tout n'est pas encore fixé. Il faut aussi signaler la panne de Chorus (plateforme sur laquelle les entreprises déposent leurs factures) : nous avons demandé à pouvoir payer sur le budget 2023 jusqu'au 5 janvier.*

*Pascal Berthou explique les retards du chantier de la maison médicale. L'architecte vient d'annoncer que les huisseries ne sont toujours pas commandées !  
Sophie Hérault : pourrons nous appliquer des pénalités de retard ?  
Pascal Berthou : contre l'architecte, c'est peu probable. Il peut en imposer aux entreprises mais là, elles n'y sont pour rien. C'est l'architecte qui est fautif. Nous espérons de bonnes nouvelles prochainement (un rendez-vous est fixé le lundi 29 janvier).*

*Bernadette Auffret à propos des écoles : nous venons de recevoir l'étude de Sembreizh pour Saint-Eutrope. Nous allons organiser une réunion publique et parler des hypothèses, chiffres à l'appui.*

*Jean-Pierre Le Gall demande quand aura lieu cette réunion.*

*Bernadette Auffret : ce sera en mars ou avril.*

*Jean-Pierre Le Gall : et l'information du Conseil municipal ?*

*Bernadette Auffret : nous vous enverrons les comptes rendus de Sembreizh.*

*Pascal Berthou : quatre à cinq scénarios sont sur la table, pour chaque école. Ce serait bien que chaque conseiller donne son avis.*

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	



<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe pas au vote</b>	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

## **Régularisation cadastrale à Coat Lohès : échange de parcelles**

DÉLIBÉRATION N° 2024-10

Mme la Maire présente le projet de délibération.

*Michel PRIGENT, concerné par un principe de déport, quitte la salle des délibérations et ne prend pas part au vote.*

*Jean-Pierre Le Gall : ces régularisations datent du mandat d'André Prigent.*

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	M. Michel PRIGENT
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

## **Régularisation cadastrale à Coat Lohès : cession de parcelles**

DÉLIBÉRATION N° 2024-11

Mme la Maire présente le projet de délibération.

*M. Michel PRIGENT, concerné par un principe de déport, a quitté la salle des délibérations et ne prend pas part au vote.*

*Jean-Pierre Le Gall : ces chemins sont généralement vendus au prix de la terre agricole. Les chemins ruraux n'étaient pas intégrés dans la voirie communale et ne bénéficiaient pas de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), d'où la volonté de les intégrer pour augmenter la dotation.*

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, M. Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	Mme Isabelle CAMENEN, M. Michel PRIGENT
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Ouverture d'une enquête publique préalablement au déclassement d'une partie d'une voie communale à Corveou**

DÉLIBÉRATION N° 2024-12

Mme la Maire présente le projet de délibération.

*M. Michel PRIGENT reprend sa place dans l'assemblée.*

*M. Nicolas INISAN, concerné par un principe de déport, quitte la salle et ne participe pas aux délibérations n<sup>os</sup> 2024-12, 2024-13 et 2024-14.*

*Bernadette Auffret : il faut une enquête publique pour vendre cette partie de route. Toutes les parcelles alentours appartiennent déjà à Jean-Yves Penn.  
Sophie Héraut : quand se ferait l'enquête publique ?*

Thierry Riou : il y aurait un panneau sur le terrain pour informer de l'ouverture de l'enquête ?

Bernadette Auffret : on va voir tout ça.

Pascal Berthou précise qu'à son avis il n'y aura pas de problème avec les voisins.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	M. Nicolas INISAN
Vote à l'unanimité.	

**Le Conseil municipal a adopté.**

**Mise à jour du tableau des emplois - création d'emplois non permanents  
pour des activités saisonnières  
ou des accroissements temporaires d'activités**

DÉLIBÉRATION N° 2024-13

Mme la Maire présente le projet de délibération.

*M. Nicolas INISAN, concerné par un principe de déport, a quitté la salle et ne participe pas aux délibérations n<sup>os</sup> 2024-12, 2024-13 et 2024-14.*

*Martine Carn demande si le centre de loisirs sera ouvert tout l'été.*

*Yolande de Ternay confirme que c'est le cas depuis 3 ou 4 ans.*

*Mélodie Gagneux : pourquoi prévoir des postes dans la rubrique « affaires sociales » ?*

*Bernadette Auffret : il peut aussi y avoir des besoins saisonniers dans ce domaine.*

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>
--------------------------

<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	
<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	M. Nicolas INISAN
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**

### **Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de gestion du Finistère (CDG29)**

DÉLIBÉRATION N° 2024-14

*M. Nicolas INISAN, concerné par un principe de déport, a quitté la salle et ne participe pas aux délibérations n<sup>os</sup> 2024-12, 2024-13 et 2024-14.*

Mme la Maire présente le projet de délibération.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération.

<b>Vote à main levée</b>	
<b>Pour</b>	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande D'AVIAU de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC (procuration), Mme Mélodie GAGNEUX, Dominique GRALL (procuration), Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, Mme Typhaine KERBORIOU (procuration), M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Joël PONTOIZEAU (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC (procuration), M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT, Mme Françoise VINARD
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	

<b>Ne participe(nt) pas au vote</b>	M. Nicolas INISAN
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

**Le Conseil municipal a adopté.**